



Oqtf depuis le 23 decembre 2011

Par **mimi**, le **04/07/2012 à 16:21**

Bonjour,rnrnrnJe vous explique ma situation actuelle, je suis rentré en france en 06/2007 avec un visa. En 10/2010, je me suis associé dans une entreprise de nettoyage (mais celle-ci n'a pas duré longtemps elle a arrêté de fonctionner en 12/2011) lors où je me suis associé j'ai demandé auprès de la préfecture une demande de carte de séjour, à la suite de cette demande j'ai eu des récépés de 3 mois renouvelable jusqu'en 01/2012 ensuite j'ai reçu une OQTF le 23/12/2011.rnrnJ'ai fait un recours gracieux avec ma femme auprès du préfet du Val d'Oise, en expliquant ma situation et en donnant des justificatifs depuis 2007 et en leur précisant également que j'allais me marier avec une ressortissante française le 07/04/2012.rnrnA ce jour, 7 mois se sont écoulés depuis l'OQTF est j'aimerais savoir si étant donné que je suis marié y'a-t-il une solution pour retirer cette OQTF ou de déposer une demande de titre de séjour ou ne serais-je que des récépés de 3 mois comme avant?rnrnrnMerci de votre compréhension

Par **Nicole29**, le **04/07/2012 à 20:50**

Bonjour,rnrnAprès 1 mois, l'OQTF ne peut plus être retirée, de plus vous avez reçu l'OQTF le 12/2011 et vous vous êtes marié le 04/2012, vous auriez dû vous marier vers Janvier 2012. Pourquoi ne pas vous être marié plus tôt? car là, vous êtes obligés d'attendre que l'année de l'OQTF passe, donc 23/12/2012, pour refaire un autre dossier de régularisation.